



Z A M U K A

Bulletin d'analyse et d'information sur la microfinance

N°23 Juin 2012

STRATEGIE D'INTERVENTION DU FONDS DE MICRO-CREDIT AGRICOLE : DIVERGENCE DES POINTS DE VUE DES PARTENAIRES.

En date du 13 décembre 2011, le Gouvernement du Burundi a adopté le projet de création d'un Fonds de Micro Crédit Agricole « FMCA ». L'objectif global de ce fonds est de contribuer à la réduction de la pauvreté en améliorant la production agricole et, partant, les conditions de vie de la population. La mission assignée au FMCA est d'offrir aux agri-éleveurs et aux micro-entrepreneurs du domaine agricole n'ayant pas accès aux services financiers classiques, des services microfinanciers adaptés et à des coûts raisonnables permettant d'assurer l'augmentation de la production agricole. Pour le Gouvernement, la création du FMCA est une réponse à une série de contraintes qui handicapent la croissance de la production agricole, sa commercialisation et son financement.

A travers le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, une étude portant

création du FMCA a été finalisée en avril 2011. Cette étude conclut que le Fonds de Micro-Crédit Agricole à créer interviendrait sous forme d'institution de microfinance de deuxième catégorie (société anonyme), qui ne collecte pas de l'épargne. Au début il serait placé sous l'administration et la direction de l'Etat. L'étude précise aussi que le FMCA financerait directement les agri-éleveurs individuels, les organisations de producteurs agricoles, les micro-entrepreneurs à travers un réseau d'agences provinciales.

Divergence de points de vue des partenaires.

Pour garantir une complémentarité entre les structures existantes et garder une harmonie entre les différents instruments de planification mis en place (Stratégie Nationale du Secteur

Financier, Stratégie Nationale de la Microfinance), le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a sollicité l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas pour qu'elle lui accorde une contribution en finançant une étude sur les modalités de mise en œuvre du Fonds de Micro-Crédit Agricole (FMCA). Cette étude vise donc à situer la place du Fonds dans le système financier du pays en général, et le système de microfinance en particulier.

L'étude commanditée par l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas a été finalisée au mois de juin 2012. Elle retient la mission, la vision et les objectifs du FMCA dans sa version d'avril 2011, mais propose un mode opératoire différent.

En effet, il ressort de cette étude que l'option refinancement semble offrir plus d'opportunités d'efficacité et

Suite en page 2

SOMMAIRE

Stratégie d'intervention du Fonds de Micro-Crédit Agricole: Divergence des points de vue des partenaires.....	1
Enquête nationale sur l'inclusion financière au Burundi: des révélations sur l'accès de la population aux services financiers.....	3
Renforcement des capacités: 84 cadres formés au cours du 2ème trimestre 2012.....	5
Outils d'évaluation des performances sociales.....	6
Atelier de lancement de l'Agri-Hub Burundi à Bujumbura, du 28 au 29 juin 2012.....	7
Liste des membres du RIM au 30 juin 2012.....	8



d'efficacité à l'atteinte des objectifs visés par le FMCA que l'option de financement direct, et que son autosuffisance opérationnelle serait atteinte dans un plus bref délai.

Selon la même étude, un tel fonds de refinancement aurait aussi l'avantage de mobiliser des ressources à moyen et long terme, et à un prix bas. Il est aussi proposé dans cette étude que pour créer une ouverture compétitive, le fonds de refinancement s'effectuerait à travers des appels à propositions réguliers auprès des institutions financières.

L'étude conclut que la création d'une nouvelle IMF agricole au Burundi qui atteindra une grande majorité de petits producteurs agricoles dans un délai de

1 à 2 ans reste une tâche ardue. L'objectif additionnel de la pérennité de cette IMF serait un facteur compliquant, selon la même étude.

L'étude indique que l'octroi de crédits par ou à travers des structures étatiques implique un risque aggravé de politisation des prises de décisions, de mauvaise affectation des ressources et de non-remboursement de crédits. Le rôle de l'Etat doit se situer dans la réglementation, la supervision des acteurs, la création et le maintien de l'environnement favorisant l'accès aux services financiers.

Il n'est point besoin de signaler, en définitive, que les deux études divergent seulement au niveau du mode

d'intervention du FMCA. Cette divergence a été aussi ressentie dans les interventions des participants au cours de l'atelier de restitution de ladite étude le 1^{er} Juin 2012.

De toutes les façons, la création d'un Fonds de Micro-Crédit Agricole reste une nécessité pour un pays comme le Burundi dont 90% de la population vit de l'agriculture et de l'élevage avec une économie (rurale) peu monétarisée.

Pour les agriculteurs et éleveurs qui avaient été informés du projet de création du FMCA et attendaient de lui une plus value par rapport à leur situation actuelle, il y a urgence que cette structure soit mise en place.

Dieudonné MUREKAMBANZE

Soutenir votre bulletin

«ZAMUKA»

c' est contribuer à édifier

le secteur de la microfinance

au Burundi.



ENQUÊTE NATIONALE SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE AU BURUNDI: DES RÉVÉLATIONS SUR L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX SERVICES FINANCIERS.

Malgré le déploiement de près de 500 points de services répartis sur le territoire national, une proportion importante de la population burundaise (87,5%) reste exclue du système financier. Tel est l'un des nombreux constats de l'enquête nationale sur l'inclusion financière dont les résultats préliminaires ont été présentés mercredi le 13 juin 2012, à l'Hôtel Source du Nil, à l'occasion d'un atelier de restitution organisé par la Banque de la République du Burundi.

L'enquête en question s'est déroulée dans tout le pays durant les mois d'avril et mai 2012. Elle visait à établir une situation de référence pour permettre aux décideurs politiques et aux praticiens du secteur financier de prendre des mesures adéquates permettant d'élargir l'accès aux services financiers formels, d'augmenter l'utilisation par la population de ces services et d'améliorer la qualité de l'offre de services financiers formels.

Dans sa présentation, le Consultant qui représentait le cabinet technique «Développement International Desjardins (DID)» ayant reçu le mandat de la Banque Centrale de conduire l'enquête a rappelé que «l'inclusion financière est l'accès permanent de la population adulte à un ensemble de produits et services financiers offerts par des institutions financières formelles et pérennes régies par une réglementation

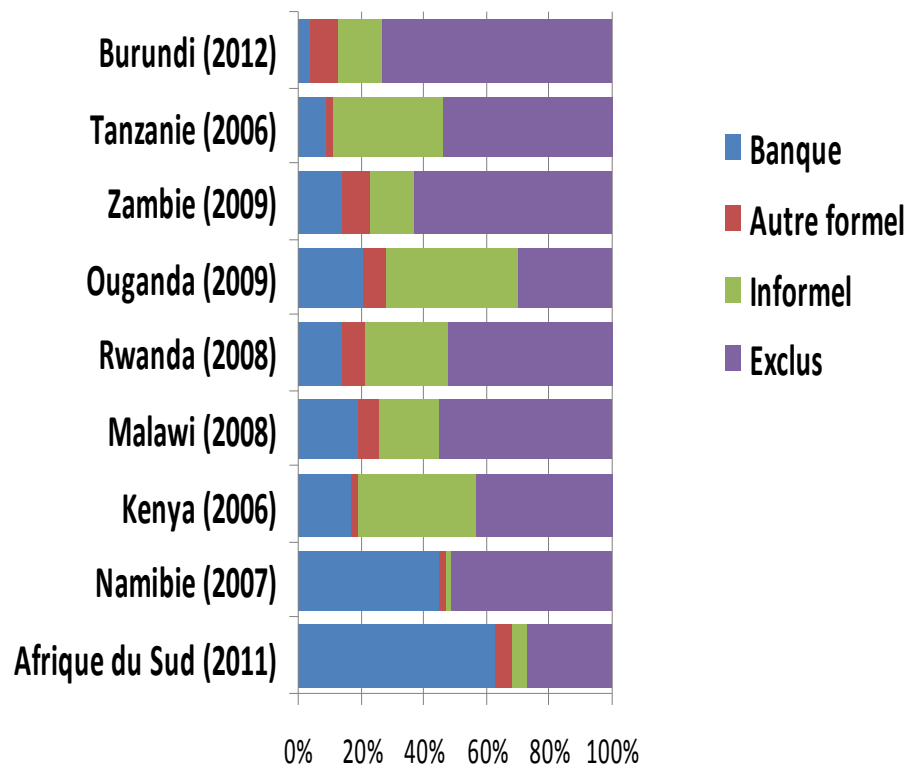
adéquate; diversifiés, abordables et adaptés aux besoins de la population; utilisés par celle-ci dans le but de contribuer à l'amélioration de ses conditions de vie socio-économiques».

Il a continué en présentant les grands constats de l'enquête. Ainsi l'enquête montre que l'offre de services est relativement diversifiée. Huit banques commerciales, deux établissements financiers et vingt-trois institutions de microfinance déploient près de 492 points de services à travers le pays dont les

deux tiers se trouvent en dehors de la capitale Bujumbura. Malgré ce déploiement, une proportion importante de la population burundaise (87,5%) est aujourd'hui exclue du système financier.

En effet, constate l'enquête, 3,3 millions d'adultes n'ont pas accès à un compte dans une institution financière. Le taux d'exclusion est le plus élevé dans les provinces de Ruyigi, Karusi et Rutana où il dépasse 95% de la population adulte. Cette exclusion financière est un phénomène qui touche particulièrement les femmes, les jeunes, les populations rurales, les gens à faibles revenus et les travailleurs du secteur informel notamment dans le secteur agricole.

Profil de l'inclusion financière : Comparaison internationale



Suite en page 4



Contrairement à d'autres pays où les femmes sont la principale clientèle des IMF, elles n'en constituent que 28% au Burundi. Par ailleurs, il existe une forte corrélation entre le niveau d'études et l'accès aux services financiers. Ainsi, la clientèle des institutions financières est composée essentiellement des fonctionnaires et d'autres salariés du secteur formel et de manière moins marquée, des commerçants.

Le problème de l'accès aux services financiers se pose donc avec acuité. Tout de même, les résultats de l'enquête révèlent que 63% de la population adulte déclarent épargner sur une base régulière. Mais plusieurs d'entre eux préfèrent investir dans des biens (terrains, bétail, intrants, marchandises etc.) plutôt que de placer leurs économies sur un compte en banque ou dans une IMF. Il s'agit d'un choix économique qui montre soit qu'ils ne sont pas informés de l'existence de ces institutions, soit qu'ils préfèrent investir dans des biens durables et non rapidement dépréciés.

D'une manière générale, l'accès aux services financiers est limité par la pauvreté monétaire qui sévit chez une grande partie de la population, la méconnaissance des services financiers disponibles, le manque d'éducation financière et l'éloignement des points de service dans les zones rurales.

En matière de crédit par exemple, à peine 3% de la population adulte a pu bénéficier d'un crédit en 2011. Ceci montre des difficultés pour une grande partie de la population burundaise de

participer à la création de la richesse nationale. Certes, des difficultés subsistent notamment concernant l'étape de base qui est l'ouverture d'un compte, ensuite l'inadéquation entre les produits offerts par les institutions financières et les besoins de la population (notamment les travailleurs du secteur informel), et enfin la difficulté de réunir les garanties réelles exigées tant par les banques que par les IMF.

L'enquête révèle aussi qu'une très grande partie des dépôts est gardée dans les sièges des institutions financières en Mairie de Bujumbura, ce qui peut freiner les activités de crédit en milieu rural. Dans les faits, l'encours de crédits des institutions est concentré à 85% dans les provinces de Bujumbura Mairie, Gitega et Ngozi.

Le constat est que les IMF ont commencé par offrir les mêmes produits que les banques mais de plus en plus elles cherchent à innover et à développer des produits mieux adaptés aux besoins spécifiques de la clientèle à faibles revenus (crédit scolaire, crédit solidaire, crédit warrantage, etc.).

Le faible taux d'inclusion dans le secteur financier formel favorise le développement de systèmes alternatifs non réglementés comme les associations d'épargne et de crédit, genre tontines, ikirimba, etc. Environ 14% des adultes burundais déclarent épargner régulièrement dans ces associations et 80% disent y avoir obtenu un crédit au cours de l'année 2011, ce qui représente environ 440 000 crédits accordés à travers ces associations, par rapport à 110 000 par les institutions

financières durant la même période. Ces systèmes apportent différents avantages sociaux à leurs membres mais les exposent aussi à des risques comme le vol ou le détournement des fonds. De plus, les ressources financières de ces associations sont très limitées vu le nombre limité d'adhérents. La plupart disparaissent après quelques années d'existence, d'autres se tournent vers les prêteurs usuriers pour obtenir des crédits en situation d'urgence. Mais les taux d'intérêt appliqués sont extrêmement élevés et peuvent entraîner la dépréciation ou la perte des biens donnés en garantie, en plus d'entraîner les emprunteurs dans un cercle vicieux de pauvreté.

Face à cette situation, le cabinet technique a formulé une série de recommandations au Gouvernement, à la Banque Centrale, aux Banques commerciales et Établissements Financiers et aux IMF. De façon générale, ces recommandations visent à permettre un déploiement plus important des services financiers notamment par le développement de produits financiers mieux adaptés aux besoins des populations rurales, le renforcement des réseaux existants et l'utilisation de nouvelles technologies de l'information ayant fait leurs preuves ailleurs (comme le système de transactions par téléphonie cellulaire au Kenya et le modèle du correspondant bancaire en Inde).

En conclusion de l'atelier, le Gouverneur de la BRB, M. Gaspard



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS: 84 CADRES FORMÉS AU COURS DU 2ÈME TRIMESTRE 2012

Au cours du 2ème trimestre 2012, le RIM a poursuivi l'activité de formation des cadres et agents des IMF de façon très intense.

Ce rythme a été certes motivé par une forte demande en formation sur les modules proposés au cours de cette période. Les performances ont été les plus élevées par rapport à ceux réalisées au cours du 1er trimestre 2012. En effet, le nombre de bénéficiaires est passé du simple au double environ, soit de 44 participants au 1er trimestre contre 84 au 2ème trimestre 2012.

Principes fondamentaux de la comptabilité des IMF

La formation sur ce module a pour objectif de donner aux participants l'occasion d'acquérir une connaissance de base des

Cette formation s'est déroulée en 2 temps: du 16 au 20 Avril 2012 et du 14 au 18 mai 2012. 48 cadres y ont pris part.

La gestion du crédit dans les IMF

L'organisation de cette formation a pour but de sécuriser et dynamiser les opérations de crédit dans les IMF et

les aider à acquérir les outils d'une gestion performante du crédit. Comme la précédente, elle s'est déroulée en 2 temps, du 19 au 22 et du 25 au 28 juin 2012.

37 participants ont bénéficié de cette formation.

Il est important de noter que les résultats des tests que les formateurs



Les participants suivant attentivement le formateur



A la fin de la formation sur les principes fondamentaux de la comptabilité, les participants ont posé ensemble.

font passer aux participants au début et à la fin de ces formations montrent que ces derniers rentrent avec un niveau de connaissance de leur métier améliorée.

Au sortir de cette formation, un participant avec qui nous nous sommes entretenus a précisé qu'il a beaucoup appris de cette formation, ce qui lui permettra d'améliorer la qualité de ses services.

Dieudonné MUREKAMBANZE

Suite de la page 4

Sindayigaya, qui présidait ces assises, a encouragé les institutions financières à se lancer vers plus d'innovations afin

d'atteindre l'objectif d'inclure la majorité de la population burundaise dans le secteur financier formel.

Car au vu des résultats de l'enquête, les acteurs du secteur ont encore du pain sur la planche.

Source: Banque de la République du Burundi, enquête nationale sur l'inclusion financière



OUTILS D'ÉVALUATION DES PERFORMANCES SOCIALES

L'évaluation des performances sociales est resté marginalisé il y a encore moins d'une dizaine d'années : il ne fallait pas « détourner » les IMF de leurs performances financières. La mesure des performances sociales était jugée trop subjective, et on estimait en somme qu'elle ne se traduirait que par des contraintes additionnelles pour les opérateurs.

Pourtant, un consensus émerge aujourd'hui pour reconnaître la promotion des performances sociales comme une démarche porteuse pour améliorer l'impact sur les clients et même, pour renforcer les performances financières. Une part croissante des acteurs du secteur cherche à valoriser les principales dimensions articulées par cette approche : cibler les pauvres et les exclus, promouvoir la création d'emplois 'décentés' à travers l'appui aux petites entreprises, adapter les services aux clients, renforcer les bénéficiaires pour eux et leurs familles, garantir la responsabilité sociale des IMF vis-à-vis de leurs employés, de leurs clients, de la communauté et de l'environnement.

Cette évolution a notamment été portée par l'implication de certaines IMF et de leurs réseaux, partageant la vision de la vocation sociale du secteur et de la possibilité de concilier performances sociales et financières. L'enjeu sur les performances sociales a de plus été renforcé par l'émergence de critiques qui, dans le sillage de la médiatisation de la microfinance, l'ont mis au défi de démontrer qu'elle est un outil solide au service du développement économique et social.

Différentes initiatives ont travaillé sur la mesure et la gestion des performances sociales, et il existe aujourd'hui des outils simples pour une évaluation à la fois pratique et crédible et un renforcement de la gestion des performances sociales des IMF.

Ces dernières années, l'évaluation des performances sociales a été rendu opérationnel par la définition d'outils innovants, simples et peu coûteux, répondant à différentes étapes de l'évaluation sociale, et complémentaires de l'évaluation financière.

Différents types d'instruments d'évaluation sociale, qui viennent compléter les dispositifs d'évaluation financière ont été mis en place.

Les audits sociaux.

Un audit social est un outil de diagnostic que l'équipe dirigeante d'une IMF peut utiliser en interne pour évaluer sa performance sociale. En règle générale, un audit examine si les intentions déclarées par l'institution sont alignées avec ses actions, et si l'institution a les moyens et les processus en place pour atteindre ses objectifs sociaux. L'audit peut être conduit par une équipe interne mais aussi par un auditeur externe.

Depuis 2002, CERISE a travaillé en collaboration avec les IMF, les réseaux, les organismes d'assistance technique et des investisseurs pour développer l'outil d'audit social SPI « **Social Performance Indicators** ». L'outil SPI, en accès libre, a été développé en utilisant une approche ouverte, collaborative et transparente. Il a déjà été utilisé par 350 institutions de microfinance dans le monde et les résultats de plus de 420 audits SPI ont été collectés par CERISE dans la base de données. SPI est une référence internationale en matière d'évaluation des performances sociales.

Le rating social aussi appelé notation sociale est une estimation indépendante de la performance so-

ciale d'une IMF à l'aide d'un barème de notation standardisé. Ce type d'évaluation sert à estimer le risque social (le risque de voir la mission sociale non accomplie) et la performance sociale (la probabilité de créer de la valeur sociale).

Le Centre de Microfinance (MFC), pour l'Europe Centrale et de l'Est a développé un outil d'audit qui aide les IMF à identifier leurs forces et faiblesses dans la gestion des performances sociales. Cet instrument dénommé **Quality Audit Tool (QAT)** vise avant tout à accompagner une analyse qualitative en interne.

La Banque Triodos et GRI (Global Reporting Initiative) ont conduit une initiative qui vise depuis 2004 à soutenir les IMF dans l'utilisation d'un cadre de reporting orienté sur la notion de développement durable qui prend compte un triple objectif de résultat économique, social et environnemental. Ce cadre est commun à l'ensemble des activités économiques et des critères spécifiques à la microfinance sont encore à déterminer.

L'Institution Financière de Développement Néerlandaise (FMO) a mis au point **une méthode d'audit du risque social et environnemental** pour aider les IMF à mieux prendre en compte les activités qu'elles financent. L'outil inclut une liste d'exclusion de secteurs d'activités à ne pas financer, une matrice pour l'analyse des risques sociaux et environnementaux des secteurs financés et un guide pour faciliter un suivi en continu de ces aspects. Il comporte trois sections : un guide théorique, un guide pratique et un guide de formation.

Source: www.lamicrofinance.org

**ATELIER DE LANCEMENT DE L'AGRI-HUB BURUNDI À BUJUMBURA, DU 28 AU 29 JUIN 2012**

En date du 28 juin 2012, une soixantaine de professionnels du développement agricole s'est réuni à King's Conference Centre à Bujumbura. Les participants ont discuté de l'opportunité de se mettre en réseau en mettant en place un 'Agri-Hub'. Celui-ci étant une formule d'Agri-ProFocus, une association des organisations néerlandaises de développement. Un Agri-Hub est un réseau des organisations et des entreprises dans un

d'échange en 2012. Les thèmes choisis sont:

- l'accès au crédit,
- l'accès aux intrants agricoles de bonne qualité,
- la relation entre agriculteurs et les transformateurs de leurs produits,
- l'esprit d'entrepreneuriat.

Chaque année les membres d'un Agri-Hub définissent et exécutent un programme d'activités et d'apprentissage commun.

Focus au Burundi», a déclaré Jan Vlaar, Premier Secrétaire d'Ambassade du Royaume des Pays-Bas au Burundi au cours de son intervention. La particularité des Agri-Hubs d'Agri-ProFocus est qu'ils réunissent des intervenants de différents sphères : ONG, banques, coopératives agricoles, entreprises de micro-crédit, les services étatiques et les instituts de recherche nationales et internationales.



Photo des participants après le lancement officiel de l'Agri-Hub Burundi

pays donné engagées pour entreprendre ensemble des activités autour de l'entrepreneuriat agricole (apprentissage, innovation, échange d'expériences et de connaissances, mobilisation de ressources par exemple).

A la fin de la première journée de l'atelier, la décision a été prise de continuer avec le démarrage de l'Agri-Hub Burundi.

Durant la deuxième journée, les participants ont décidé de s'organiser autour de 4 groupes thématiques. Ainsi chaque groupe organisera un événement

Comme les Agri-Hubs sont des réseaux ouverts, la participation aux activités des Agri-Hubs est normalement libre.

Agri-ProFocus a déjà mis en place des Agri-Hubs dans dix pays africains (Bénin, Mali, Niger, Ethiopie, Zambie, Rwanda, Uganda, Kenya, Tanzanie et Mozambique). Le nouveau venu est alors celui du Burundi.

«Nous sommes ravis de participer à cet événement qui introduit Agri-Pro

«Pour que le développement durable au Burundi soit un succès, la seule approche est de travailler ensemble dans une atmosphère de bonne collaboration», a expliqué Netlyn Bernard, Chef de mission d'ICCO, une ONG néerlandaise qui intervient en République Démocratique du Congo, au Burundi et au Rwanda.

Une plateforme en ligne est désormais ouverte pour tous les membres qui pourront échanger leurs expériences et leurs connaissances. Pour le Burundi, le lien de cette plateforme est **<http://apf-burundi.ning.com>**.

Les professionnels travaillant dans le développement agricole peuvent s'inscrire et échanger sur cette plateforme sans aucun coût.

Source: Journal «Le Renouveau du Burundi»
Espérance Mukaruwiza, Coordonateur de Agri-Hub Rwanda.

**Pas de compte bancaire
pas de problème... utilise MobiCash.**

www.mobicash.bi | 22 26 26 26

mobicash
Ncuti ya bose

**BIENTOT DES TRANSACTIONS BANCAIRES
AVEC TELEPHONES MOBILES**

La liberté de Transaction pour tout le monde

C'est comme un porte-monnaie sur votre téléphone ...

mobicash
Ncuti ya bose



mobicash
"the next generation of money"

Mobicash Burundi SA, Chaussée Prince Louis Rwagasore, 245 Ndamama House Bujumbura - Burundi E-mail:info@mobicash.bi, Tel: +257 22 26 26 26

LES MEMBRES DU RIM AU 30 JUIN 2012

Twitezimbere-Microfinance
Banque Nationale pour le Développement Economique (BNDE)
Caisse Coopérative d' Epargne et de Crédit Mutuel (CECM)
Union pour la Coopération et le Développement (UCODE-Microfinance)
Coopérative Solidarité avec les Paysans pour l' Epargne et le Crédit à Cibitoke (COSPEC)
Fonds de Solidarité des Travailleurs de l' Enseignement (FSTE)
Ishaka-microfinance
Fédération Nationale des COOPEC du Burundi (FENACOBUR)
Fonds de Solidarité des Travailleurs de la Santé (FSTS)
MUTEC
Turame Community Finance
Hope Fund Burundi
Women's Initiative for Self Empowerment (WISE)
Coopérative d' Epargne et de Crédit pour l' Auto-Développement (CECAD)
Dukuze Ibibondo-Microfinance
Solidarité d'Epargne, de Crédit et Services pour la promotion des Coopératives (SOLECS COOPERS)
Réseau Communautaire d' Epargne et de Crédit pour l' Auto Développement (RECECA-Inkingi)
Caisse Coopérative Indépendante-Organisation pour le Développement de l' Archidiocèse de Gitega (CCI-ODAG)

Ce Bulletin a été publié grâce à l' appui financier de TERRAFINA Microfinance